

## RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR LA DÉLÉGATION DU ROYAUME DE BAHREÏN

THÈME DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE REFUS DES IMMIGRANTS ET DES TOURISTES PORTEURS DU VIH

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Constatant que 37 millions de personnes dans le monde sont porteuses du VIH et que le virus tue presque 1 million de personnes par année,

Alarmée par le fait que, selon le World Health Organization, le VIH est l'une des trois maladies transmissibles les plus meurtrières,

Précisant que ce virus est facilement transmissible lors de relations sexuelles non-protégées ou lors de contact avec du sang infecté,

Déplorant qu'aucun vaccin à ce virus n'ait encore été trouvé,

Regrettant l'inaction des États fortement touchés, notamment en Afrique,

Rappelant que plusieurs pays développés tels que le Canada et l'Australie appliquent déjà des règles similaires à celle-ci,

Décide d'encourager tous les pays à adopter une politique restrictive qui interdit l'accès et la résidence à tous migrants ou touristes porteurs du VIH ;

- de s'engager à subvenir à certains besoins financiers ou logistiques des pays fortement atteints par le virus ;
- d'inviter les pays développés à contribuer financièrement dans la recherche de vaccins et à la lutte contre le virus du VIH.

Le texte français fait foi